

Gazette 40

des Pradettes

numéro

mars 2004

Bulletin du Collectif des Associations des Pradettes



Le mot du Président

La Commission Consultative de Quartier pour le quartier 12, regroupant Lardenne, les Pradettes et Saint-Simon, a retenu comme prioritaires, dans les projets futurs d'aménagement, la bibliothèque, la reprise du mur pignon et la façade de la poste de Saint Simon, la Maison des Associations, et l'aménagement du jardin du Hameau 47.

Trois de ces projets concernent directement les Pradettes, et ceci est d'ailleurs confirmé par un sondage réalisé par la Mairie : 64% pour la bibliothèque, 44% pour la Maison des Associations, 43% pour l'aménagement du jardin du Hameau 47.

Nous sommes donc assurés de voir démarrer au 1^{er} semestre 2005 la réalisation de la bibliothèque qui sera implantée dans le jardin public à côté de la Dépêche, avec une sortie sur la rue de Bordeblanche, de façon à favoriser l'accès aux habitants de Lardenne. Cela faisait de nombreuses années, que les habitants du quartier réclamaient cet équipement culturel, d'ailleurs prévu au départ dans les projets de la ZAC.

La Maison des Associations, elle, devrait voir le jour à l'horizon 2007 sur le terrain attenant au Groupe Scolaire Viollet le Duc, afin d'être accessible aux élèves. Une fois la bibliothèque réalisée, ce sera le nouveau projet à suivre.

Le parcours a été long, mais notre persévérance a contribué à convaincre la Municipalité, et un partenariat fructueux s'est instauré, démontrant une fois de plus que, dans toutes choses, le souci de dialogue, s'il est partagé par tous, aboutit à des résultats tangibles. Nous avons trouvé en face de nous des interlocuteurs qui ont entendu et compris nos arguments, et nous espérons vivement que ce dialogue se poursuivra, lors de la réalisation pratique, car nous souhaitons, là aussi, faire entendre notre voix.

Le 17 mars 2004 aura lieu l'Assemblée Générale du Collectif
Une fois de plus, je fais appel, nous faisons appel aux bonnes volontés. En effet, certains bénévoles se dévouent depuis la création du Collectif. Même s'ils sont toujours aussi passionnés, ils aimeraient que la relève soit assurée. Pensez-y !.....

Bien cordialement.

Le Président du Collectif, André DARIÉS

Tous à vos Agendas :

..... retenez bien ces dates.....

- 13 mars : Carnaval aux Pradettes
- 17 mars : Assemblée Générale

**Habitants des Pradettes,
Responsables d'Associations,
Adhérents individuels,**

vous êtes chaleureusement invités à

**l'Assemblée Générale
du Collectif des Associations des
Pradettes**

le mercredi 17 mars 2004
à 20 h 45

à la **Maison de Quartier**
Place Ferdinand de Lesseps

**... la qualité de la vie,
dans notre quartier,
ça nous concerne tous !**

Sommaire

- Page 1 : Éditorial - AG
- Page 2 : Carnaval - Conférence
- Page 3 : Aéroport (suite)
- Page 4 : Rubrique du citoyen
- Page 5 : Courrier des lecteurs
- Pages 5,6 : Annonces publicitaires

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

Docteur G. ATLAN

9, place des
Pradettes
31100 Toulouse



05 61 41 14 15

Fax: 05 61 44 85 82
Port: 06 12 77 12 21

Prélèvement au laboratoire et à domicile
URGENCES ASSURÉES

Ouvert du Lundi au Samedi à partir de 6h30

Cabinet PÉDICURIE - PODOLOGIE des Pradettes

Florence CHICHE

soins cabinet et domicile
semelles orthopédiques

sur rendez-vous du
Lundi au Vendredi
05 62 26 29 66
06 11 91 14 06

1, ch. de Bordeblanche
(chemin tri postal)
31100 Toulouse



Auto Ecole des Pradettes

Prise et retour à domicile
Prix étudiants
Test code tous les jours

Bureau ouvert
du lundi au vendredi de 15h à 19h
le samedi de 10h à 12h

11, pl. des Pradettes - 31100 Toulouse ☎ 05 61 40 37 07

DAMÉLY IMMOBILIER

L'agence de votre quartier

VENTE - EXPERTISE - CONSEIL

18, place des Pradettes - 31100 TOULOUSE
Tél. 05-34-60-10-90 Fax. 05-61-40-96-71
www.damely-immobilier.fr

PRADETTES OPTIC

(Optique - Lentilles - Solaires)

19, place des Pradettes
31100 Toulouse Tél/Fax: 05 61 41 08 42

optic.pradettes@wanadoo.fr

Tous les services de la banque et de l'assurance
dans votre quartier !

**9, place des Pradettes
31100 TOULOUSE**

Tél : 05 - 34 - 61 - 91 - 61

E-mail : 02228@creditmutuel.fr

*L'accueil chaleureux
et l'écoute
d'une banque mutualiste !*

du mardi au vendredi : 9h15 à 13h00
14h15 à 18h15
le samedi : 9h00 à 12h30

Crédit Mutuel
Midi-Atlantique

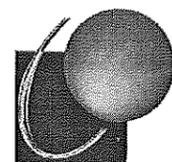
Pharmacie des Pradettes

41, rue L.A. Passerieu
Toulouse

du Lundi au Vendredi 9h à 20h (journée continue)
Samedi 9h à 13h - 14h30 à 19h30

Alexandrine	Francis
Anne	Gisèle
Christian	Marie-Josée
Christiane	Maryline
Claudie	Nathalie
Evelyne	Sabrina
	Sandrine

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE



**COLLECTIF
des associations des
PRADETTES**

Sports/Loisirs : Ecole de Sport des Pradettes - Gymnastique volontaire des Pradettes - Vire et Volte - Judo Club Pradettes - Club de Karaté des Pradettes - Jeunesse Sportive des Pradettes (Football) - Amicale Bouliste - Amicale des Retraités - Team Passion - PleniForm • **Arts et Culture** : Atelier arts du cirque - Crescendo - Les Folles Saisons • **CLAE et Centres de Loisirs** : CLAE Amis du Petit Ferdinand - CLAE Viollet-le-Duc «Les Petits Viollet» - La Passerelle - Arc en Ciel (AP Météo) • **FCPE** : Ecole Viollet-le-Duc - Collège Vauquelin - Ecole Ferdinand de Lesseps - Ecole Gaston Dupouy - Lycée Polyvalent • **Résidents** : Association de défense des résidents Julien Forgues • Entreprises : Association du personnel de Météo-France • **Commerçants** : Association des Professions Commerciales Artisanales et Libérales des Pradettes • **Associations Syndicales Libres** : Pradettes de Lardenne - Domaine de St-Simon - Hameau de Lardenne - 169, route de St-Simon - Les Jardins de Carrelots - Les Corolys

Édité par la commission communication du Collectif des Associations des Pradettes -3 passage Julien Forgues.

Tél.: 05 61 40 45 45 - Courriel: collectif.pradettes@wanadoo.fr - Site: http://www.multimania.com/collprad

Programme du Carnaval :

samedi 13 mars 2004

Thème : Changeons le Monde

- ** 14 h Début du maquillage au Foyer des jeunes
- ** 15 h Départ du défilé du Foyer des jeunes
- ** 16h30 Crémation de Monsieur Carnaval sur la place
Vente de goûters sur la place
- ** 17h00 Retour à la Maison de quartier
Bal pour enfants à la Maison de quartier des Pradettes

Le cancer du sein : un risque grave à dépister très tôt

Le 14 février, le Foyer du 3° âge a accueilli les femmes des Pradettes intéressées par la conférence du Professeur VALDIGUIE et du Docteur LAGORCE sur le thème du cancer du sein, sous l'égide de la Mairie de Toulouse et de la Ligue contre le Cancer qui interviennent dans chaque quartier pour informer et dialoguer sur ce sujet.

Avant 50 ans, beaucoup de femmes sont suivies par un gynécologue. Mais ensuite trop d'entre elles ne vont plus consulter, alors qu'à partir de cet âge-là la fréquence du cancer du sein connaît une augmentation majeure. Il faut souligner qu'une femme sur dix est touchée. Or cette maladie peut être totalement guérie si elle est détectée à temps, c'est-à-dire bien avant que des signes cliniques (grosseurs, écoulements) n'apparaissent. C'est pourquoi depuis 2001 un programme de dépistage systématique a été mis en place, car ce problème de santé est une affaire collective qui intéresse le pays tout entier.

En Haute-Garonne, 150 000 femmes sont concernées. C'est la structure D.O.C. 31 qui organise le déroulement de cette campagne de janvier 2004 à janvier 2006. Elle adresse à chaque femme de 50 à 74 ans - en commençant par les plus âgées - une invitation à bénéficier d'une mammographie. Concrètement, il s'agit d'un courrier accompagné d'un bon de prise en charge (ce qui permet de ne pas avoir à faire l'avance des frais radiologiques) et d'une liste de médecins libéraux compétents dans laquelle on choisit librement. Pour éviter tout risque d'interprétation, une double lecture des clichés est réalisée.

Evitons de penser que cette maladie n'arrive qu'aux autres : faire dépister précocement un cancer du sein, c'est l'assurance d'en guérir sans chirurgie et traitement très lourds. Après l'exposé du Professeur VALDIGUIE, les femmes présentes ont été invitées à questionner le Docteur LAGORCE, gynécologue-obstétricien. Ont été évoqués, entre autres, les traitements hormonaux contraceptifs et substitutifs, les microcalcifications des seins, l'ostéoporose, les risques génétiques de cancer des seins, les traitements actuels, le cancer de l'utérus et son dépistage.....

Ce fut une soirée riche d'informations variées, avec un appel constant au contrôle régulier (une mammographie tous les 2 ans), seul moyen d'éviter beaucoup de douleurs et de limiter les risques.

C. Poinas

Courrier des lecteurs

Cet emplacement vous est réservé.
Faites nous part de vos coups de coeur... et pourquoi pas de vos coups de gueule ?
Ecrivez-nous par e-mail au : collectif.pradettes@wanadoo.fr
ou par courrier : Collectif des Associations des Pradettes
3, passage Julien Forgues



Ne seront toutefois publiés, que les textes dont les auteurs se seront clairement identifiés.

1904 - 2004 : des débats passionnés

1904 : l'affaire des fiches, 2004 : l'affaire du voile.

A un siècle d'intervalle, deux " affaires " perturbent l'opinion publique et, étrange coïncidence, soulèvent, à près d'un siècle d'intervalle, des problèmes de société et de conviction personnelle et religieuse.

En octobre 1904, le Président du Conseil Emile COMBES, le pourfendeur du cléricisme, est mis en difficulté à la Chambre. En effet, inquiet de la persistance d'un sentiment clérical et monarchiste affirmé par une partie non négligeable de l'armée, il demande à son ministre de la guerre, le Général ANDRE de faire établir un " fichier " sur les officiers, et le confie au Grand Orient de France, loge maçonnique très influente.

Instruits de l'existence de ce fichier, des députés nationalistes interpellent violemment le Président du Conseil, et le Général ANDRE est obligé de démissionner. Février 2004 : vote d'une loi affirmant le principe de la laïcité dans les établissements scolaires acquis à la quasi-unanimité des députés.

Dans les deux cas, l'affirmation d'une liberté individuelle, celle de choisir ses convictions religieuses, est quelque peu battue en brèche, mais il ne faut pas oublier que sa propre liberté cesse, lorsqu'elle perturbe celle des autres.

L'affaire des fiches est vite retombée, et la mort qui frappe en 1914-18 les officiers français, ne se préoccupe pas de leur appartenance monarchiste ou républicaine.

L'affaire du voile retombera elle aussi. Il faut simplement, selon l'expression d'un ancien Président de la République, laisser du temps au temps.

André DARIÉS

Laurent MALGRAT
Pédicure - Podologue D.E.

Semelles orthopédiques - Orthoplastie
Soins en cabinet et à domicile
2, avenue Arthur Huc (place des Pradettes)

☎ : 05 61 63 96 36 Fax : 06 10 27 07 04

TYPO Imprimerie
OFFSET de la Cépière

- Tous travaux de ville -

32, rue du Docteur Bernardbeig
31100 Toulouse ☎ 05 61 42 17 37

Laboratoire d'Analyses Médicales
des Pradettes J.J. BARRIOULET

—Heures d'ouverture:—

Semaine : 6h30 - 20h Samedi : 6h30 - 18h

2, rue Touny-Lerys - (206, rte St Simon)
31100 Toulouse ☎ 05 61 40 19 82

Débat aux Pradettes

"Pour ou contre un nouvel aéroport" vers un F R E I N ? (Front de Refus des Engins Intensément Nuisibles)

Le 26 novembre 2003, un débat : Pour ou contre un nouvel aéroport, a été organisé par le Collectif des Pradettes et la Commission urbanisme à la salle polyvalente des Pradettes avec:

Mmes Demander, Présidente, et **Salomé**, Secrétaire du **CCNAAT**, Collectif contre les Nuisances Aériennes de l'Aéroport de Toulouse,

M. Coppey, délégué d'agglomération du Grand Toulouse,

M. Cujives, porte-parole de **CPANNET**, Collectif Contre Le Projet D'Aéroport Nord, Nord-Est Toulousain.

M. Beulay, journaliste à la Dépêche animait ce débat.

Enfants malades, nervosité accrue, établissements scolaires perturbés, riverains excédés..., Mmes Demander et Salomé ont pointé, ce mercredi 26 novembre, la liste des répercussions indéniables des nuisances aériennes sur la santé. Nul dans la salle n'a contesté ces évidences !

Mme De Veyrinas, **M. Duffetel**, **Mme Touchefeu**, **M. Marquié**, **Mme Benayoun-Nakache**, les représentants des mairies de plusieurs villages, tous ces élus, que nous remercions pour leur présence, ont entendu la liste de ces répercussions néfastes sur la vie des Toulousains.

M. Cujives s'est joint à ces constats, en précisant que c'est justement au su de ces effets catastrophiques, que les comités contre le projet d'aéroport se sont mobilisés. Le porte-parole du collectif CPANNET a notamment insisté sur l'interdépendance de nos vies avant que M. Coppey n'intervienne en précisant que :

- Un avion dépense 8 fois plus de carburant par personne que le train,
- La création d'un deuxième aéroport nécessiterait des infrastructures (routes - parkings - voies d'accès) qui multiplieraient les nuisances du seul terrain destiné aux avions.

Ces nuisances ayant été repérées, des solutions de substitution ont été évoquées :

- La délocalisation du fret : pourquoi ne pas utiliser les aéroports déjà existants, comme ceux de Rodez, Bordeaux, Carcassonne, Tarbes, sous-utilisés et qui pourraient recevoir, par exemple, les charters de

touristes qui vont skier ?

- Pourquoi ne pas s'engager pour le TGV et le train pendulaire dont le coût ne dépasserait pas celui d'un deuxième aéroport ?

- Pourquoi enfin, ne pas stabiliser le nombre de vols ? le nombre d'avions (135.000 par an actuellement, 170.000 prochainement si rien n'est fait) deviendra réellement intolérable.

Depuis de nombreuses années, le CCNAAT a fait des propositions qui vont dans ce sens. Aucune, même des plus simples à mettre en œuvre, n'a été retenue. Plus de 100.000 personnes continuent à subir aujourd'hui les nuisances sonores et atmosphériques des avions, dans l'agglomération toulousaine. Le CCNAAT, qui regroupe les riverains de 27 quartiers de Toulouse et de 12 communes des environs, demande la réservation de terrains pour accueillir une nouvelle plate-forme beaucoup moins nuisible.

Les réactions, dans la salle, ont été diverses et parfois passionnées. Après quelques passes d'armes, plutôt stériles entre " ruraux " et " citadins ", plusieurs participants ont insisté sur l'impact économique de l'aviation dans notre région : Toulouse et sa région vivent de l'aéronautique. La pertinence du développement des constructions autour du premier aéroport existant a été soulevée. La nécessité d'une réflexion concernant les modes de transports dont on a réellement besoin a été clairement posée. Enfin, une habitante du quartier a recentré le débat sur le problème de la pollution et la qualité de la vie.

Ce débat, intéressant et apprécié, a donc apporté des informations riches et diversifiées. Les points de vue et les inquiétudes ont pu être exprimés. Mais le problème des déplacements (ruraux, interurbains, nationaux, internationaux) et de la pollution mériterait peut-être que le collectif des Pradettes, en harmonie avec les associations qui s'interrogent à juste titre sur le devenir de notre ville, de notre région, de notre planète, poursuive une concertation constructive et dynamique.

Commission urbanisme du Collectif des Pradettes.

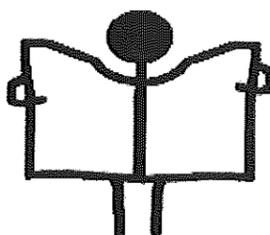
FOLLES SAISONS : expositions et activités

197 route de Saint Simon 31100 Toulouse www.follessaisons.org

26 mars - 20h30 Soirée " Paroles en jeux " Avec Annie Girerd, ludologue

Du 23 avril au 21 mai Exposition de Diamondra GUEZ peintures

24 avril - 21h00 Concert " les sœurs Péliçon " avec les Accordéonistes



La rubrique du citoyen

Le vote : un droit et un devoir

Malgré la toute-puissance des marchés financiers et des multinationales, les hommes politiques gardent une véritable capacité de décider, et les politiques publiques qu'ils arrêtent ont des conséquences sur le quotidien de chacun d'entre nous: loi sur les 35 h ou sur la couverture maladie universelle, directive européenne autorisant le travail de nuit des femmes ou réglementant la teneur en plomb de l'eau, arrêté municipal décrétant la privatisation du service de gestion des eaux ou interdiction faite aux enfants de moins de 12 ans d'être dans les rues après 22 h...

Aussi, penchons-nous sérieusement sur la question. Et ne laissons pas n'importe qui décider n'importe quoi à notre place. Certes, nous sommes loin d'une démocratie participative, comme à Porto Alegre, où les habitants décident et votent le budget de leur ville, allouant tant d'argent aux écoles, tant à la réfection des routes, tant aux aides sociales... Mais nous vivons dans une démocratie qui, pour pasticher le Canard enchaîné, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Alors votons !

C'est en effet le principal, voire l'unique moyen d'exercer notre pouvoir de citoyen. Mais voter, ce n'est pas pour autant signer un chèque en blanc aux élus. Restons vigilants ; d'une part, en nous informant sur ce que font, ce que votent nos représentants une fois en place; d'autre part, en réagissant à temps, que ce soit pour émettre une proposition ou pour contester un projet, en utilisant l'un des procédés à notre disposition. Enfin, n'oublions pas que, pour représenter un véritable contre-pouvoir, mieux vaut être nombreux, d'où l'intérêt de rejoindre une association ou d'en créer une, et d'utiliser tout le panel d'actions à la disposition du militant : manifestations, pétitions...

Les élections cantonales et régionales auront lieu dans quelques jours. Les élections pour le Parlement européen suivront. Le droit de vote est une conquête chèrement acquise : c'est le devoir de tous de le conserver en l'exerçant.

Frédéric MARIN